

# Le panicaut vivipare

Pour la sauvegarde d'une espèce végétale en voie d'extinction

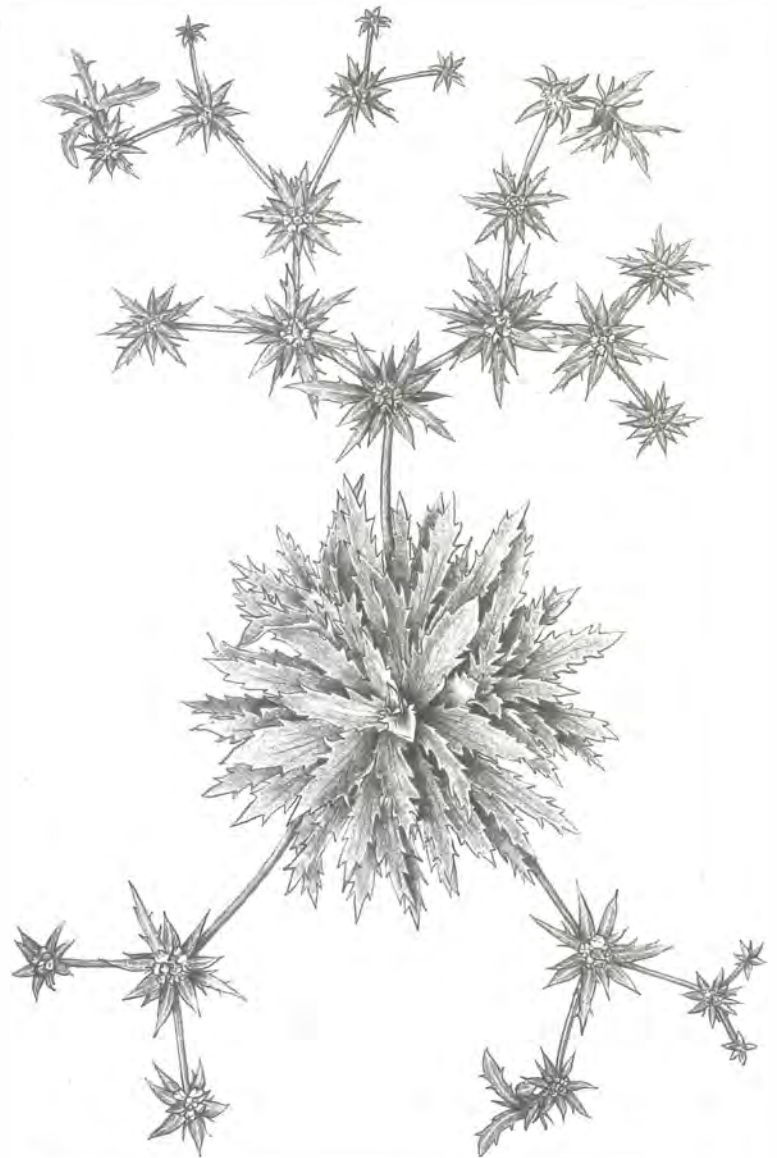
Il ne reste plus aujourd'hui en France qu'une seule station du panicaut vivipare (*Eryngium viviparum* J.Gay). Une mobilisation collective œuvre pour sa sauvegarde.

## Panicaut, kézako ?

Malgré une apparence piquante, partagée avec les autres espèces du genre *Eryngium*, le panicaut vivipare n'est pas un chardon ! Il s'agit d'une Apiacée (ombellifère). La description de l'espèce fut publiée par J. Gay, en 1848, à partir d'échantillons récoltés dans le Morbihan. Ces spécimens sont déposés à l'Herbier national à Paris. Par la suite, de nombreux auteurs ont repris, complété ou amendé cette description initiale.

Le panicaut vivipare est discret et dépasse rarement cinq centimètres de hauteur pour dix de diamètre. Il forme des rosettes de feuilles dentées à crénelées, d'un vert glauque, à lobes piquants, le plus souvent appliquées au sol. La tige florifère démarre au centre de la rosette et s'allonge progressivement jusqu'à s'infléchir en fin de saison. La tige développe des bifurcations, à l'aisselle desquelles s'épanouissent les fleurs bleues, sessiles, disposées en petites ombelles globuleuses et compactes.

En même temps que la reproduction sexuée, des bourgeons feuillés (**propagules**) se développent à la base de la rosette et à la base des ombelles. Au cours de l'été, ces organes, sur le pied mère, peuvent devenir autonomes et propager la plante. Cette capacité de multiplication végétative est à l'origine de l'appellation « vivipare ».



Cette espèce est protégée en France. Elle est répertoriée dans plusieurs listes rouges, dont la liste mondiale de l'Union internationale pour la conservation de la nature, avec le statut « En danger », à l'instar du panda ou du manchot des Galápagos.

**Texte :** Erwan GLEMAREC, Sylvie MAGNANON  
Conservatoire botanique national de Brest  
Yvon GUILLEVIC  
Bretagne Vivante-SEPNB  
**Dessins :**  
Anna DUVAL-GUENOC, p.11  
Yann GUERIN, p.12 à 15

## Une plante ibéro-armoricaine

Le panicaut vivipare est une plante rarissime, auparavant connue, en France, sur un petit secteur du Morbihan, et désormais cantonnée à une unique station à Belz (près de Lorient). L'espèce est aussi présente dans plusieurs stations au Nord-Ouest de l'Espagne, dans les provinces de Galice et de la Castille-Léon, et au Portugal, où une unique localité est recensée dans la province de Bragance.



Aujourd'hui la station française compte 4 000 à 5 000 individus, répartis sur une pelouse naturelle de quelques centaines de mètres carrés seulement. Dans la péninsule ibérique, la plante est connue d'une vingtaine de stations, dont les plus importantes comportent des milliers de pieds, mais toujours sur des secteurs limités, dans la région d'Ourense, dans le sud de la Galice.

En France, son aire de répartition historique peut être retracée grâce aux travaux menés par d'illustres botanistes des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, alors très intrigués par cette rareté locale (Le Gall en 1852, Becquet en 1934, Jovet de 1937 à 1939). Dans les années 1970, des constats inquiétants de disparition de stations ont conduit Gabriel Rivière, auteur de *l'Atlas de la flore du Morbihan*, à rechercher systématiquement les localités anciennes du panicaut vivipare dans son aire « historique », à partir des témoignages passés et de la toponymie locale. C'est lui qui découvre, en 1975, la station de Belz. Le secteur géographique concerné forme un triangle entre les communes de Carnac, Auray et Belz. Il est remarquable par la fréquence des zones humides, mais aussi par la densité des mégalithes (dolmens et alignements de menhirs).

De récents travaux, coordonnés par Maria Inmaculada Romero Buján et Carlos Real de la Faculté de Saint-Jacques-de-Compostelle, proposent deux sous-espèces du panicaut vivipare. Selon ces auteurs, les panicauts bretons et galiciens se rattacheraient à la sous-espèce *viviparum*. Ils se différencieraient de la sous-espèce méditerranéenne *bariegoi*, présente dans les provinces de Castille-Léon et de Bragance. Avec des **bractéoles** plus étroites et plus longues, pourvues d'un appendice rigide, cette dernière sous-espèce a un aspect plus épineux.

## Sous l'eau l'hiver et à sec l'été

Les milieux de prédilection du panicaut vivipare sont des gazons ras et peu denses, sur des sols humides et pauvres en éléments nutritifs disponibles. L'espèce est toujours liée à des ambiances chaudes, acides, avec une nette préférence pour les secteurs de landes à ajoncs et bruyères.



### Les mots pour le dire

**Propagule** : n.f., organe de dissémination et de reproduction autre que fruits ou graines issus de la reproduction sexuée.

**Bractéole** : n.f., petite bractée située à la base de l'involucelle dans une ombelle composée.



En Bretagne comme en péninsule Ibérique, la plante affectionne les milieux soumis à de fortes fluctuations du niveau d'eau et à un très fort contraste d'humidité. C'est donc une écologie surprenante, car le panicaut vivipare se plaît à être immergé une longue partie de l'année à condition d'être dans un milieu sec l'été !

### ***Panique chez les panicauts, pourquoi les stations ont-elles disparu ?***

Les stations morbihannaises du panicaut vivipare ont disparu du fait de la transformation de l'usage des sols. En effet, le Sud du Morbihan est devenu très attractif pour l'homme. L'urbanisation croissante, le tourisme, ont fortement modifié le paysage de la région depuis une cinquantaine d'années. De plus, il s'agit d'un secteur agricole qui subit les mutations des systèmes de production. Les nombreuses petites fermes en polyculture et poly-élevage ont disparu au profit d'une agriculture plus intensive. De tels aménagements ont inévitablement pour conséquences la disparition des milieux naturels et le chamboulement des caractéristiques hydriques des sols.

Il ne fait nul doute aujourd'hui que les pratiques de pâturage très extensif, sous forme de parcours, sont favorables au panicaut vivipare. Il était coutumier de

faire pâturer les prairies humides en été et jusqu'aux fortes pluies automnales. Les troupeaux de vaches participaient donc activement à l'ouverture du tapis végétal. De plus, par le piétinement et l'abrouissement, les vaches déplacent et enfouissent les fruits et les propagules dans le sol.

En Galice et Castille-Léon, un pâturage très extensif est encore maintenu sur les plus importantes stations.

En outre, autrefois, les prélèvements de sols étaient multiples. En Bretagne et en Galice, la matière argilo-limoneuse des sols était extraite pour des travaux de construction divers (faîtages, enduits, briques, tuiles). Les trouées réalisées étaient favorables au développement du panicaut vivipare.

Toutes ces évolutions ont entraîné la destruction ou la modification des milieux et la disparition des conditions écologiques nécessaires au panicaut vivipare.







### À la rescousse !

Les terrains abritant actuellement l'ultime population française de panicaut vivipare, ont été pâturés jusqu'en 1989. Jusqu'à ce que l'heure de la retraite sonne, le propriétaire, Julien Monfort, utilisait ce secteur de landes et de pelouses pour faire paître son troupeau de bovins. Il y prélevait également des mottes de sol pour protéger du gel ses silos de betteraves fourragères. Les conditions étaient ainsi réunies pour le maintien de la plante. En 1987, la station est protégée par un arrêté préfectoral de protection de biotope. Une association environnementale de protection de la nature, Bretagne Vivante-SEPNB, a poursuivi une gestion favorable au panicaut vivipare. Le caractère ouvert du milieu, indispensable à l'espèce, a été maintenu, pendant ces vingt-cinq dernières années, grâce à des étrépages (décapages) réguliers pratiqués par les bénévoles de l'association. Des suivis de l'espèce, coordonnés par le conservateur Yvon Guillevic, y sont réalisés. Le site est aujourd'hui devenu majoritairement propriété associative.

En complément, dans le cadre d'un programme coordonné par le Conservatoire botanique national de Brest en partenariat avec Bretagne Vivante-SEPNB et l'opérateur Natura 2000 local, la région Bretagne et plusieurs collectivités territoriales, des décapages mécaniques du sol ont été engagés à l'automne 2007 sur un secteur adjacent, très envahi par la végétation. À l'issue du décapage, une vingtaine de rosettes de panicaut vivipare sont apparues, mais elles ont par la suite progressivement dépéri.

D'autres actions similaires, portées par un élan collectif local, en collaboration avec des propriétaires privés et publics, après échanges avec des homologues galiciens, ont été menées sur six des stations historiques connues. Malgré cela, aucun individu de panicaut vivipare n'y a été observé. Cependant, des espèces très intéressantes, caractéristiques des végétations pionnières humides, sont apparues : la cicendie fluette, le jonc nain, le jonc des marais, la pilulaire à globules, la littorelle à une fleur, le flûteau nageant, etc. Aujourd'hui, les nombreuses personnes et organismes qui se sont investis sur le projet ne comptent pas en rester là !

Après plus de vingt ans sans pâturage sur la réserve associative, des vaches y sont revenues en 2012 ! Un agriculteur, Pierrick Le Hen, se sentant concerné par l'avenir du panicaut vivipare, soutenu par le syndicat mixte de la Ria d'Étel, a accepté de mettre deux vaches pie-noires à disposition de l'association gestionnaire. L'objectif est de remettre la réserve en pâture et de renouer avec la pratique traditionnelle qui favorisait le panicaut vivipare.

### Un plan national d'action

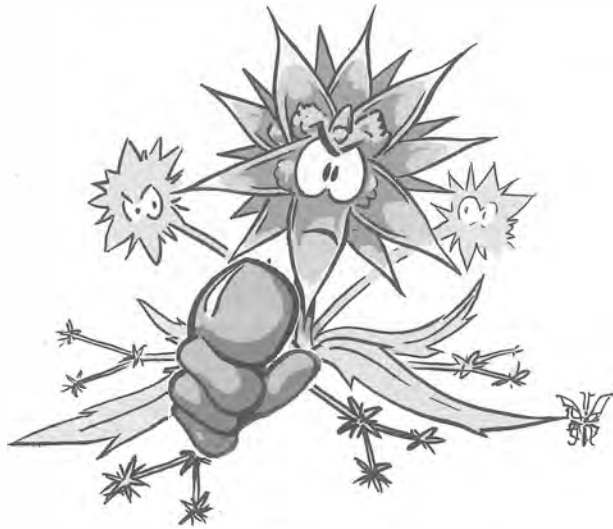
La dernière station française de panicaut vivipare reste malgré tout dans une situation incertaine. C'est pourquoi un plan national d'action (PNA) a été mis en place à l'initiative du Conservatoire botanique national de Brest, soutenu par le ministère de l'Environnement. L'objectif de ce programme d'actions, établi pour cinq ans, est de rassembler l'ensemble des forces vives mobilisées pour la conservation durable du panicaut vivipare, d'améliorer les connaissances concernant la biologie et l'écologie de l'espèce, pour permettre la conservation et l'extension de la population de Belz et, dans la mesure du possible, la restauration de populations disparues.

Une thèse de doctorat, encadrée par le laboratoire géoArchi de l'Université de Bretagne occidentale et le Conservatoire botanique national de Brest, a débuté fin 2014.

Des études génétiques des populations sont en cours, en partenariat avec l'Université de Saint-Jacques-de-Compostelle, la Société galicienne d'histoire naturelle et le Parc naturel régional de Montesinho. À partir de matériel prélevé en France et en péninsule Ibérique, des analyses visent à déterminer la variabilité génétique au sein de la population française de l'espèce et entre populations françaises et ibériques. Les études sont réalisées en collaboration avec l'Institut des sciences de l'évolution de l'université de Montpellier (ISEM).

Par ailleurs, *Eryngium viviparum* est conservé en banques de graines et en culture au Conservatoire botanique national de Brest, au Conservatoire botanique de Mulhouse et au Jardin botanique de Lyon. La plante fait l'objet de tests

## Collecte de graines



## WE WANT YOU

La récolte de graines viables de panicaut vivipare au sein des herbiers anciens pourrait permettre la multiplication d'individus préalable à une éventuelle réintroduction en nature.

Nous lançons un appel à contribution aux détenteurs d'herbiers qui pourraient posséder des planches avec des graines : il s'agirait d'un véritable trésor, n'hésitez pas à nous contacter pour contribuer à la survie du panicaut vivipare en Bretagne !

### Pour nous contacter :

Erwan Glemarec  
 Conservatoire botanique national de Brest  
 52 allée du Bot  
 29200 Brest

02 98 41 88 95  
 e.glemarec@cbnbrest.com

réguliers de germination. Des expérimentations visant à optimiser les conditions de germination sont menées en vue de posséder du matériel vivant pour d'éventuelles réintroductions. ■